Bulletin d'information sur l'agrandissement du Collège Montmorency

MONTMORENCY se développe

COLLÈGE MONTMORENCY
Direction générale

Volume I Numéro 2- Décembre 2009

Les travaux d'agrandissement du Collège :

bientôt la première pelletée de terre !

Le conseil d'administration, suite au processus d'appel d'offres, a confirmé, lors de sa réunion du 25 novembre dernier, le choix de l'entreprise responsable des travaux, soit le *Groupe Aecon Québec Ltée*. La phase 1, dédiée à l'agrandissement du Collège, débutera donc en janvier 2010. Ces travaux seront exécutés en contiguïté avec le bloc A, vers le boulevard de L'Avenir, face au mur aveugle du gymnase. Les locaux servant à l'enseignement devront être disponibles pour le début de l'année scolaire 2010-2011.

Une zone de confinement pour permettre l'exécution des travaux

À compter du 4 janvier 2010, la section du stationnement qui se trouve devant le bloc A (voir l'illustration) deviendra une zone de confinement permettant l'exécution des travaux. Cette zone sera donc fermée à la circulation. Les véhicules accédant au chantier emprunteront une entrée/sortie exclusive donnant sur le boulevard de L'Avenir.

Comme on peut le constater, il ne sera plus possible de passer d'une section à l'autre du stationnement en circulant par l'avant du collège. Il faudra plutôt, pour ce faire, emprunter la voie de circulation qui contourne le collège par l'arrière. Comme le CPE Youpi est situé à l'arrière du collège, de nombreux enfants circulent autour de cette aire. Un arrêt obligatoire sera installé afin de mieux contrôler la circulation. Rappelons que la limite de vitesse sur les terrains du collège est de 15 km/h. Les automobilistes sont priés de redoubler de prudence et de n'emprunter cette voie de circulation que s'ils y sont obligés.

Suite au verso ▶

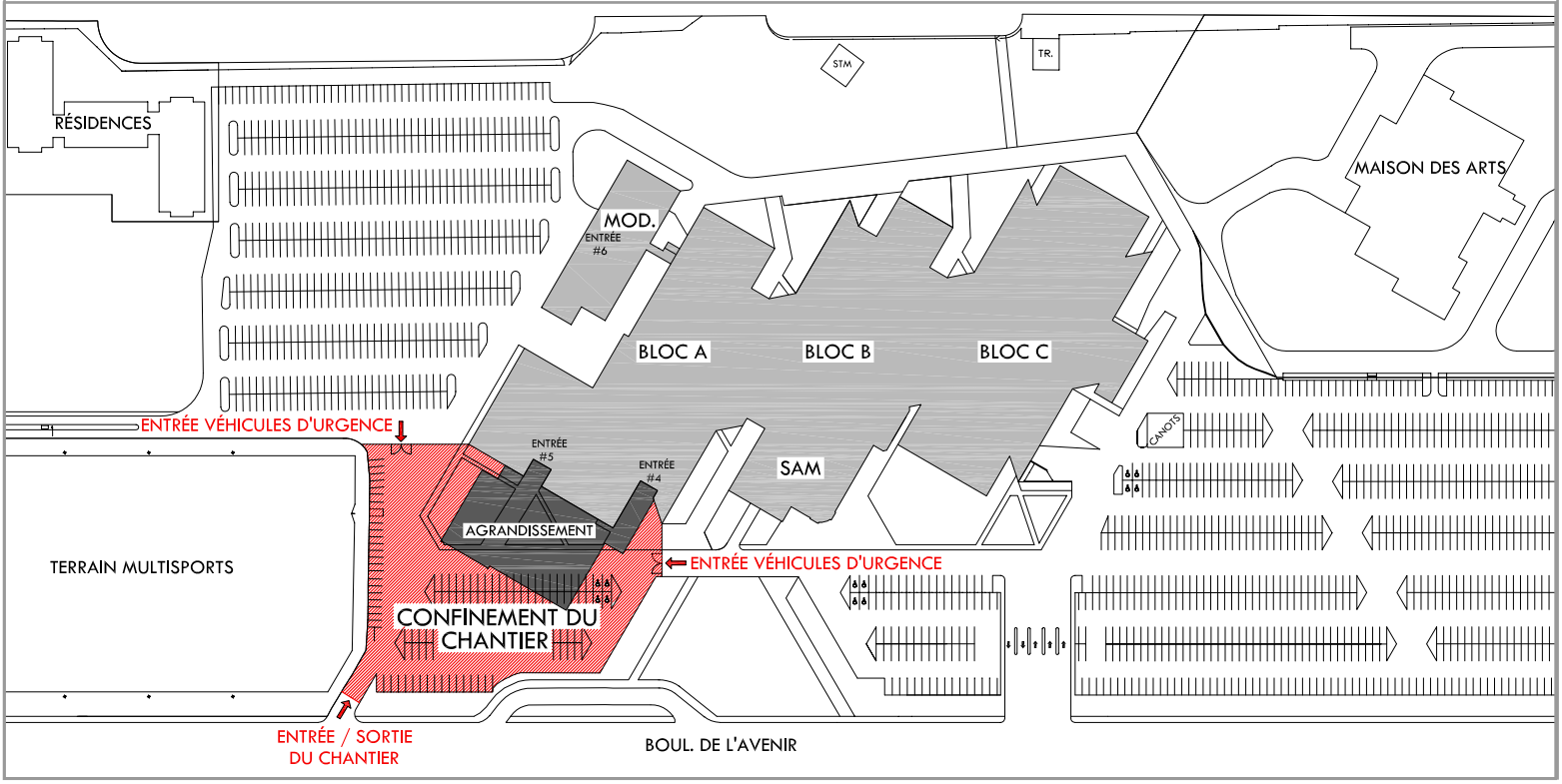

La circulation des piétons provenant de la zone nord durant la période de chantier

Durant toute la période de construction, les portes 4 et 5 seront fermées. Les personnes qui stationneront leur voiture dans la section nord du stationnement (près du boulevard du Souvenir) pourront entrer par la porte 6, située dans le complexe modulaire. Une signalisation temporaire sera installée à l'intérieur du collège afin de faciliter la circulation des gens de l'externe vers les lieux comme la Salle André-Mathieu ou les gymnases.

Le plan ci-bas illustre ces tracés. Le trajet en rouge sera balisé pour mener au poste de la sécurité, celui en vert mènera au complexe sportif et celui en bleu conduira à la Salle André-Mathieu.

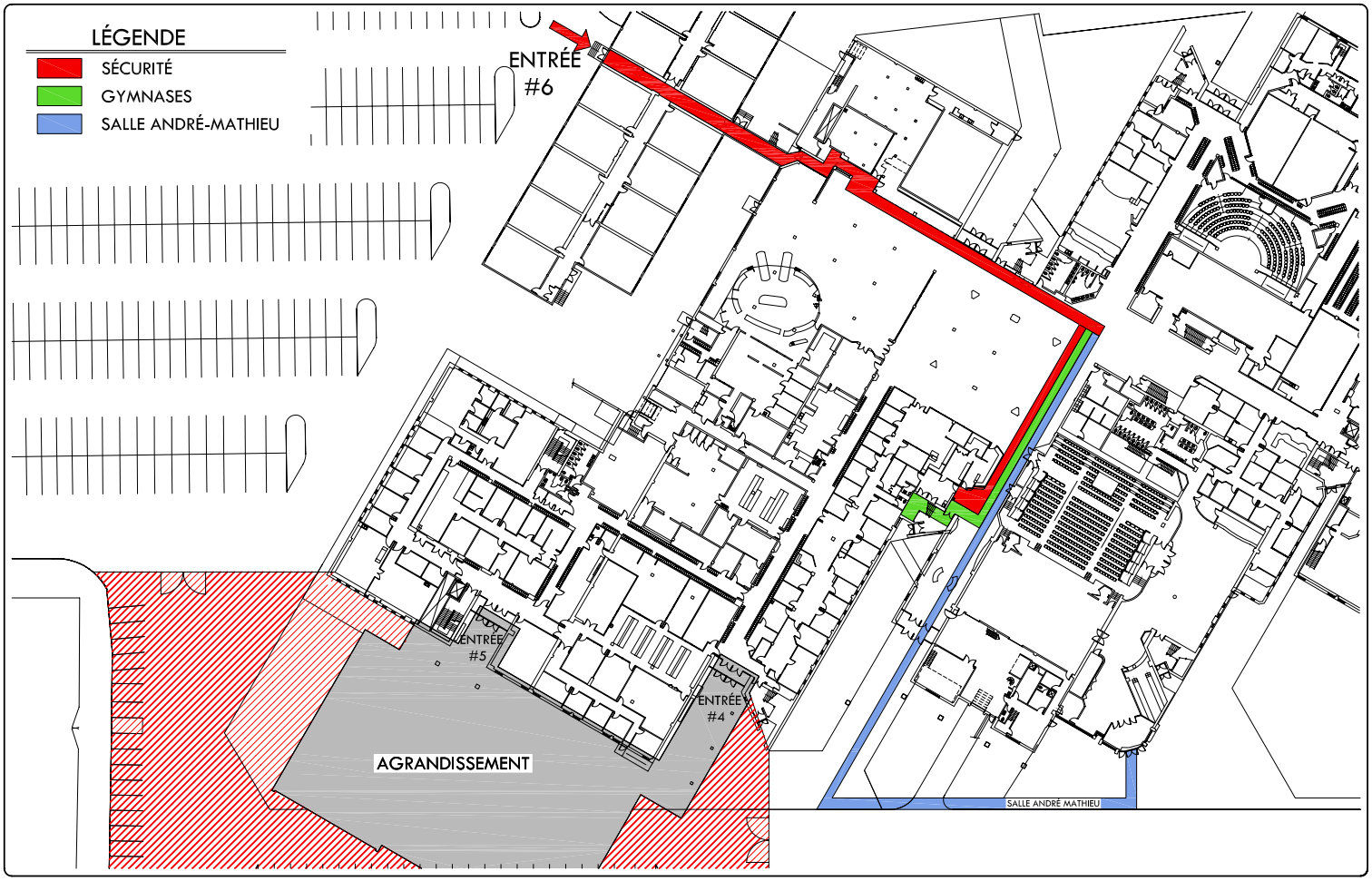

Montmorency, ça grandit!

Nous savons tous et toutes que ces travaux et ceux permettant le réaménagement ultérieur du Collège permettront à l'institution de mieux poursuivre, à terme, sa mission éducative. Nous savons aussi qu'un chantier bouleverse inévitablement des habitudes et des façons de faire bien ancrées. Le Collège mettra tout en œuvre pour que les inévitables changements accompagnant la phase des travaux se fassent le plus harmonieusement possible.

40 ANS DE DÉVELOPPEMENT À LAVAL

COLLÈGE MONTMORENCY